

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels Recrute un(e) chef de projet zones humides du plan Rhône

Le 15 janvier 2015,

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) regroupe 29 Conservatoires régionaux ou départementaux. Elle a pour vocation d'accompagner le développement du réseau des Conservatoires, d'assurer une représentation à l'échelle nationale, et porter des programmes nationaux ou inter-régionaux (Pôle relais tourbières, plan Loire grandeur nature, PNA Chiroptères,...).

Dans le cadre du volet « Qualité des eaux, ressource et biodiversité » du plan Rhône, la FCEN va développer une mission pour l'élaboration et l'animation de la stratégie « zones humides ». Cette action sera conduite en lien étroit avec le groupe de travail biodiversité /zones humides du plan Rhône pilotée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (Etat, Agence RMC, Régions, CNR, EDF, FCEN, CEN et EPTB Saône-Doubs).

Pour conduire cette mission, la FCEN crée un poste de chef de projet.

Missions

Sous la responsabilité du directeur de la FCEN, en lien avec le directeur du CEN Rhône-Alpes, le (la) chef de projet devra :

- Elaborer la stratégie zones humides du plan Rhône comprenant les volets suivants :
 - o coordonner le travail d'un bureau d'études chargé de consolider des données, de proposer une hiérarchisation des secteurs à enjeux et d'élaborer une cartographie,
 - o préparer une proposition de stratégie à soumettre au groupe de travail biodiversité/zones humides,
 - o animer la concertation avec l'ensemble des parties prenantes et en particulier les partenaires inter-régionaux du plan Rhône,
 - o valoriser la stratégie au travers d'outils de communication et de médiation.
- Accompagner la mise en œuvre de la stratégie et de la « fiche zones humides » du programme Rhône-Saône 2015-2020, en lien étroit avec les partenaires signataires du plan Rhône ;
- Apporter un appui à l'émergence de projets pilotes sur les zones humides du plan Rhône ;
- Développer et animer un réseau de gestionnaires à l'échelle de l'axe Rhône-Saône, en synergie avec les autres réseaux existants, avec mise en place des outils nécessaires et leur animation ;
- Contribuer à la communication autour des zones humides du plan Rhône ;
- Faire le lien avec les politiques publiques liées aux zones humides, sur le bassin du Rhône et sur le plan national voire européen ;
- Participer au groupe de travail biodiversité /zones humides du plan Rhône, ainsi qu'à des réunions et commissions de travail à l'échelle du Bassin Rhône ;
- Réaliser des notes de synthèse et rapport d'activité en rapport avec le projet.

L'élaboration de la stratégie constituera la plus grande partie de la mission à conduire en 2015..

Profil recherché

- Formation Bac + 5 en environnement, aménagement du territoire.
- Expérience professionnelle minimale de 5 à 10 ans sur des thématiques similaires.
- Excellentes connaissances des politiques publiques territoriales, de préservation des espaces naturels, de la gestion de l'eau et de la fonctionnalité des zones humides.
- Expérience avérée dans le montage de projets et la gestion de fonds publics.
- Une expérience dans le cadre de « plans fleuves » ou équivalent constituera un plus.
- Aptitudes au travail en partenariat et à l'animation de réseaux d'acteurs.
- Connaissance de l'outil SIG.

- Dynamisme, aisance pour la prise de parole en public et l'animation de réunions.
- Autonomie, rigueur, esprit de synthèse, qualités rédactionnelles.

Conditions :

Prise de fonction : dès que possible

Contrat : CDI

Rémunération : Groupe G de la convention collective de l'animation (selon expérience)

Localisation : Vourles (CEN Rhône-Alpes) avec déplacements principalement sur le bassin Rhône-Saône

Candidature : (lettre manuscrite et CV) à adresser au plus tard le 13 février 2015, par courrier ou mail avec mention « candidature Zones humides –Plan Rhône » à :

Monsieur le Directeur
Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
6, rue Jeanne d'Arc – 45000 Orléans
Ou
Par mail : recrutement@reseau-cen.org